

Info-ca

Le bulletin du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda, le mardi 14 septembre 2004

Budget de développement

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux adoptait, le 2 septembre dernier, la répartition du budget de développement de l'Abitibi-Témiscamingue pour 2004-2005. Ce dernier totalise 1 465 858 \$ et sera annualisé à 2 336 960 \$ récurrents pour 2005-2006. La part octroyée au CSSSRN s'élève à 451 705 \$ pour 2004-2005 et à 724 770 \$ pour 2005-2006.

Ces sommes permettront de répondre à des besoins prioritaires dans différents domaines tels la santé publique, la perte d'autonomie liée au vieillissement, la jeunesse, la déficience physique, la déficience intellectuelle, les troubles envahissants du développement, la santé mentale et le cancer. Les deux tiers de l'investissement visent la prévention et les services de première ligne, particulièrement le soutien à domicile pour les clientèles vulnérables.

Une politique de gestion des produits sanguins

Actuellement, au Québec, tous les produits sanguins dont disposent les établissements de santé sont gratuits. Toutefois, dès 2006, Héma-Québec commencera à facturer ces produits aux établissements, qui recevront alors du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) une enveloppe budgétaire versée spécifiquement à cette fin. Ce changement de procédé oblige le Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda (CSSSRN) à adopter une politique de gestion des inventaires des produits sanguins labiles et stables afin d'assurer une réserve suffisante, de qualité et sécuritaire, tout en évitant les pertes et les utilisations inutiles. Déposée à la séance du 8 septembre dernier, la Politique sur la gestion des inventaires de produits sanguins a été adoptée par le conseil d'administration sous réserve de la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP).

Calendrier des séances du conseil d'administration

Conformément au Règlement sur la régie interne, le conseil d'administration a adopté mercredi un calendrier de ses séances régulières pour l'année 2004-2005. Ouvertes au public, les assemblées du CA se tiendront à la salle L'Amicale, au 6^e étage du Pavillon Lemay-Juteau (4, 9^e Rue), à compter de 19 h 30 aux dates suivantes :

Le mercredi 20 octobre 2004
Le mercredi 1^{er} décembre 2004
Le mercredi 12 janvier 2005
Le mercredi 23 février 2005
Le mercredi 6 avril 2005
Le mercredi 18 mai 2005
Le mercredi 22 juin 2005

Un cadre stratégique de communication

Afin de le soutenir dans l'organisation et l'application de son approche intégrée de soins et de services, le CSSSRN demandait récemment à l'agente de communication, Renée Nolet, d'élaborer un projet de cadre stratégique de communication, puis l'invitait à venir le présenter au conseil d'administration dans le cadre d'une première consultation. Le cadre stratégique de communication proposé veut s'assurer de répondre aux besoins d'information de tous les publics cibles internes et externes afin d'en faire des alliés dans la réalisation de sa mission.

Le cadre stratégique de communication conduira dans les prochains mois à l'élaboration d'une politique de communication, puis d'un plan annuel de communication. L'un et l'autre feront l'objet d'une consultation à la fois auprès des cadres, des gestionnaires, des conseils et des syndicats.

Adoption du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes

Soucieux et responsable de la qualité des services, du respect des droits des

usagers et du traitement diligent de leurs plaintes, le conseil d'administration adoptait mercredi le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes des usagers du CSSSRN et désignait le directeur général pour l'application des articles 27, 28 et 29 du règlement.

Les administrateurs en ont profité pour procéder ensuite à la nomination d'un commissaire local à la qualité des services et d'un médecin examinateur. Ainsi, Madame Danièle Richard occupera la fonction de commissaire local à la qualité des services tandis que D^{re} Annie Léger occupera celle de médecin examinateur pour l'application de la procédure d'examen des plaintes concernant un médecin, un dentiste, un pharmacien ou un résident.

Enfin, le conseil a nommé M. Jean-Pierre Lemire comme représentant du CA pour agir à titre de président du Comité de révision.

Présidence et mandat du Comité de vérification

Sous la recommandation du Comité de vérification, créé lors de la séance du 5 août dernier, le conseil d'administration a nommé Mme Nancy Lefebvre à la présidence dudit comité et a ajouté aux mandats qui lui étaient déjà dévolus les responsabilités suivantes :

- examen des rapports financiers périodiques;
- examen du rapport annuel d'activités;
- examen des dépenses de fonctions des principaux dirigeants;
- collaboration à la sélection du vérificateur externe;
- approbation des honoraires du vérificateur externe;
- collaboration et représentativité au comité de suivi budgétaire.

De plus, le conseil a confié au directeur général intérimaire, M. Claude Sanesac, le mandat de demander des soumissions à au moins trois cabinets d'experts-

comptables locaux pour la réalisation des mandats de vérification prévus aux articles 290 et suivants de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Le contrat de service de vérification s'échelonne sur quatre exercices financiers, soient 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

Agrément des soins et des services de première ligne

Mme Julie Larivière, responsable des soins infirmiers du secteur des soins et des services de première ligne, était invitée à faire le point sur la démarche d'agrément entreprise en janvier 2004 par le CLSC Le partage des eaux. Le processus va bon train et respecte les échéanciers prévus au guide de réalisation. C'est dire que l'opération devrait être complétée à la fin du mois de mars tel que prescrit.

Le conseil d'administration a également désigné deux administrateurs, Mme Micheline Côté et M. Luc Blanchette, pour siéger au comité d'agrément des soins et des services de première ligne.

Création de trois postes de cadres supérieurs

À la suite de la délivrance des lettres patentes du CSSSRN le 5 juillet dernier, le conseil créait les trois postes de cadres supérieurs suivants : directeur des services professionnels, directeur des soins infirmiers et directeur des ressources humaines et du développement organisationnel. De plus, il chargeait le directeur général intérimaire de prendre tous les moyens nécessaires pour que chaque cadre supérieur soit nommé dans ses fonctions suivant les modalités prévues par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Nomination au poste de directeur des services professionnels

Suivant la recommandation du directeur général intérimaire, M. Claude Sanesac, le conseil a résolu de nommer D^{re} Annie Léger à titre de directrice des services professionnels du CSSSRN. D^{re} Léger remplissait déjà ce rôle avec brio au Centre hospitalier Rouyn-Noranda depuis décembre 2000, c'est pourquoi le conseil

n'a pas hésité à la reconduire dans sa fonction. Ainsi, en plus de participer à la création du nouveau réseau intégré de services de la MRC, il appartiendra à D^{re} Léger de poursuivre les efforts de performance dans le secteur des soins et des services de courte durée de même que les efforts de recrutement et de rétention des médecins sur le territoire de la MRC.

Introduction du rôle de l'infirmière praticienne à la première ligne

Mme Marina Larue, adjointe au directeur, a fait état du cheminement prodigieux du dossier visant l'introduction du rôle de l'infirmière praticienne dans les soins et les services de première ligne au Québec. Les efforts déployés depuis deux ans par l'équipe de l'Abitibi-Témiscamingue semblent effectivement vouloir porter fruit. Le ministre Philippe Couillard a sollicité la collaboration des ordres concernés - Collège des médecins du Québec (CMQ) et Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) - pour soumettre un rapport de faisabilité. Dès lors, l'OIIQ mettait sur pied un comité de travail auquel siègent Mme Marina Larue de même que Mme Manon Lacroix, infirmière praticienne. Le mandat du comité consiste à élaborer un rapport qui servira de document de travail au comité conjoint OIIQ-CMQ. Ce rapport doit être déposé en décembre 2004. On vise une entente globale pour le printemps 2005.

Avancement des travaux de construction

De son côté, le responsable de la construction du centre d'hébergement et de soins de longue durée, M. Daniel Bergeron, s'est appliqué à dresser l'historique de la construction par lots depuis son autorisation en mai 2002 et le début des travaux au mois de juin suivant. Il a présenté les nombreuses embûches rencontrées ainsi que les retards, les compressions, les variations de coûts et les modifications aux plans qui en ont découlé, sans omettre les défis qu'il reste à relever.

Lorsqu'elle sera complétée, la nouvelle résidence du CSSSRN s'élèvera à

21 802 000 \$. Une visite des lieux sera organisée dans quelques semaines à l'intention des cadres et des gestionnaires de l'organisation. On ignore encore si l'échéance des travaux prévue pour le mois de mars prochain sera respectée.

Plan de travail pour la fusion

Le directeur général intérimaire a remis aux membres du conseil d'administration un plan de travail détaillant les différentes étapes de mise en œuvre de la fusion des trois établissements. Outre l'approbation du plan d'organisation transitoire, l'unification des instances consultatives, l'élaboration du projet clinique et le concours de sélection pour le poste de directeur général, ce plan précise toutes les démarches à effectuer auprès des ministères, des organismes gouvernementaux, des syndicats, des institutions bancaires, des fournisseurs, des entreprises, etc.

Remplacement de la directrice des soins infirmiers

À la suite de la démission de Mme Lyette Jalbert, directrice des soins infirmiers, et considérant les mouvements et l'importance d'assurer une continuité dans le suivi des dossiers des soins infirmiers, Mme Monique Beaupré a été nommée directrice intérimaire des soins infirmiers du secteur des soins et des services de courte durée.

Prochaine réunion du CA : le mercredi 20 octobre 2004

Bienvenue à tous et toutes!

Pour plus d'information :
Mme Diane Côté, adjointe administrative
(819) 764-5131 poste 42101